

Présents :

<i>Elus</i>	M. Vigneron adjoint au maire de Saint-Saëns aux affaires scolaires Me Lefrançois, adjointe au maire de Maucombe
<i>DDEN</i>	M Sizorn
<i>Enseignants</i>	Me Hervet, Me Langlais, Me Gillet, Me Blémand, M Largeteau
<i>Délégués des parents d'élèves</i>	Me Farin, M Lemercier, M Potvin, Me Matifat, Me de Ligny, M Vimbert, Me Lieury

Excusés : M Coppin IEN, Me Grebent Me Coursimault, M François, Me Noel

### ✓ **Résultats des élections des délégués.**

Le taux de participation est de 59.31%, il est stable et au-dessus de la moyenne nationale. On note 9 votes blancs ou nuls. Voici la liste des nouveaux parents élus :

Titulaires : GREBENT Sophie, FARIN Ingrid, Mr VIMBERT Romain, MATIFAT Stéphanie, LEMERCIER Arnaud

Suppléants : POTVIN Bruno, DE LIGNY Hélène, LIEURY Hélène

### ✓ **Maintien ou suppression du bureau de vote.**

A l'unanimité moins deux abstentions, le conseil d'école se prononce pour la suppression de la tenue du bureau de vote le jour des élections des délégués des parents d'élèves. Le vote se fera **exclusivement par correspondance** dans les années à venir.

### ✓ **Evaluations CP et CE1 septembre 2019**

Ce sont des évaluations nationales. Elles concernaient tous les élèves de CP et de CE1. Le temps alloué était souvent insuffisant. La saisie s'est révélée plus simple cette année. M Largeteau présente les exercices des élèves aux personnes présentes. L'évaluation de lecture a posé de gros problèmes d'organisation encore cette année. Les parents de chaque élève ont été reçus individuellement. Des exercices de remédiation sont disponibles pour les enseignants sur le site Eduscol.

Les maitresses de cycle 2 font remarquer que ces évaluations, hormis la densité des exercices ont permis de rencontrer les familles, de pointer des difficultés préexistantes et de proposer des consultations orthophoniques par exemple.

### ✓ **Vote du règlement intérieur :**

Un nouveau règlement départemental des écoles de la Seine-Maritime a été publié en septembre 2017. Le règlement intérieur de l'école de la Varenne s'appuie sur ce document pour être rédigé par le directeur. Aucune modification n'étant apportée, les membres du Conseil d'Ecole votent à l'unanimité le nouveau règlement intérieur. Il sera distribué à chaque famille et soumis à la signature des parents et des élèves. Il est signé par les délégués des parents présents.

### ✓ **Bilan financier de la coopérative scolaire :**

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE. Elle doit à ce titre rendre des comptes. Cela lui permet également d'avoir une couverture pour les élèves et les enseignants dans les activités qu'elle organise. Les comptes sont contrôlés par la cour des comptes.

Le bilan financier est équilibré et envoyé chaque année pour vérification. Il y a 6364,08 € à la date du 31 août 2019, sur le compte de la coopérative scolaire. Le compte est alimenté par les subventions des communes de Saint-Saëns et Maucomble, par les participations versées par les familles et par les activités à but lucratif (photos scolaires...) organisées avec l'aide des parents d'élèves.

Cette participation des familles est **facultative** mais elle reste **nécessaire** à la survie des coopératives scolaires. Pour information, l'an dernier, la coopérative a financé entièrement les sorties suivantes sans demander une quelconque participation aux parents : plus de 7000 € ont été dépensés pour des sorties à Biotropica, Arbr'en ciel deux fois, Bois Guillaume, La tour Eiffel, Rouen. M Largeteau précise que Madame Grébent accepte encore cette année de l'accompagner dans son rôle de mandataire. Elle accepte également de prendre la relève l'an prochain. Elle en est vivement remerciée. Enfin, le compte de la Poste a été clôturé et il reste un compte ouvert au Crédit Mutuel.

Voici les projets de sorties éducatives pour cette année :

21 novembre 2019 : Samara (lieu préhistorique) – CE2

4 juin 2020 : biotropica (CP/CE1)

Décembre 2019 : spectacle de Noël

30 janvier 2020 : le Bourgeois Gentilhomme ( CM1/CM2)

26 mars 2020 : historial de Jeanne D'arc, Musée de l'éducation « Jules Ferry » (CM1/CM2)

Mai 2020 : chorale. *Thème de la chorale* : comédie musicale.

### ✓ **Aide aux élèves en difficulté :**

Madame Coursimault étant absente, Monsieur Largeteau explique en quoi consiste son travail, aux côtés des enseignants, en cas de difficulté scolaire mais aussi quand un enfant rencontre un problème psychologique lié à des difficultés extérieures à l'école. Elle explique également le fonctionnement du RASED.

Parmi les aides proposées, il y a les stages de remise à niveau, proposés pendant les vacances de Pâques et les grandes vacances. C'est l'Inspecteur de l'Education nationale qui donne son accord pour la mise en place de ces stages. Ils sont réservés aux élèves de CM1 et CM2 et leur proposent de revoir certaines acquisitions qui restent fragiles. Les enfants sont par groupes de 6 au maximum et travaillent soit le matin, soit l'après-midi pendant 4 jours. Cela représente 12 heures de classe.

L'APC, organisée sur le temps du midi le lundi et le jeudi, est une autre réponse à la difficulté scolaire. Elle est prévue de 12h50 à 13h20 par groupe de 6 élèves au maximum et permet de revoir une notion abordée en classe mais de façon différente, plus ludique. Cette activité redonne confiance aux élèves

Le stage de remise à niveau, les activités pédagogiques complémentaires sont soumis à l'accord des parents.

Le PAI (projet d'accueil individualisé) est mis en place pour raison de santé (allergie alimentaire, maladie chronique...)

Le PPRE (programme particulier de réussite éducative) est lui aussi signé par les parents, l'enfant, l'enseignant et le directeur. C'est une sorte d'engagement pris par tous pour travailler une compétence particulière, pendant quelques semaines, tous les jours, en classe mais aussi à la maison. Madame Coursimault participe aussi à des réunions d'équipe éducative, des réunions de suivi de scolarisation... Elle rappelle que son secteur est étendu. Les deux missions du RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficultés) sont la prévention et la remédiation.

Madame Blémand, enseignante coordinatrice du dispositif ULIS explique que les 12 élèves accueillis commencent chaque journée dans leur classe de référence (classe d'âge). Dans cette classe d'âge ils pratiquent le chant, l'EPS, questionner le monde... Les apprentissages en mathématiques et l'étude de la langue se font avec Madame Blémand. Cela demande à chaque élève une capacité d'adaptation importante. Les élèves du dispositif ULIS ont été bien intégrés dans toutes les classes. Ils sont presque tous là pour la troisième année.

### ✓ **Projet d'école**

C'est l'outil de travail, le fil conducteur pédagogique de l'équipe enseignante. Il est élaboré à partir des résultats des élèves aux évaluations et de la configuration de

chaque école. Nous avons décidé de mettre en priorité l'inclusion scolaire (différenciation, parcours individualisés) Nous avons choisi les domaines du lexique et de l'orthographe en particulier.

Nous attendons la validation.

✓ **Travaux :**

Balayage de la cour fait pendant les vacances de Toussaint mais à refaire après les coups de vent.

Il faudra envisager la peinture des poteaux, des bancs et peut-être de certaines classes pendant les grandes vacances.

Le tuyau de chauffage est toujours à changer. Un devis va être demandé.

✓ **Questions des parents :**

Suite à l'incendie de l'usine Lubrizol, l'équipe enseignante a décidé de confiner les élèves pendant les récréations du 26 septembre 2019. Les parents s'étonnent que le personnel municipal n'ait pas décidé de faire la même chose.

Réponse de M Largeteau :

Il y a eu un manque de communication entre la Mairie et l'école sur ce sujet. Cependant, il fallait bien que les élèves se déplacent jusqu'au Vivier pour y manger.

Quels sont les jeux autorisés pendant les récréations ?

cordes à sauter, échasses (hors jour de pluie) et terrain de basket, épervier.

Un stage de cirque est-il envisagé cette année ?

Non pas cette année, il faut rassembler un budget de 14 000 € environ mais le projet pourrait voir le jour l'an prochain à condition de pouvoir le financer.

Cantine et formation du personnel : où en est le projet de règlement de la cantine ?

Une réunion sera faite entre les différents partenaires prochainement.

La séance est levée à 20h20

*Rédaction : Lucie Blémand et Thierry Largeteau*